

# Etudes prospectives récentes sur l'évolution des emplois et la formation dans les branches professionnelles de l'Afdas à La Réunion

Webconférence sectorielle territoriale  
Industries Culturelles et Créatives

21 septembre 2022



Plateforme des travaux intersectoriels

La Réunion



Direction  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



## Le mot de la DEETS en introduction à la conférence régionale sectorielle Industries Culturelles et Créatives

Par Damienne VERGUIN, Directrice de la DEETS Réunion

Bonjour à toutes et tous,

Je remercie l'AFDAS d'avoir organisé cette conférence destinée au secteur des Industries Culturelles et Créatives. Je suis heureuse d'être avec vous pour cet évènement.

C'est évidemment un secteur qui est à fort enjeu pour le territoire : il participe en effet hautement au dynamisme de la Réunion et à son rayonnement international.

Le souhait, pour moi, de m'adresser à vous lors de cet évènement, c'est pour souligner les actions que mènent les services de la DEETS pour soutenir vos secteurs d'activité et leur développement et pour faire face aux transformations et mutations qui sont rencontrées.

L'action de la DEETS, et de l'ETAT en général, est encore un peu méconnue. L'ampleur des moyens mobilisés mérite d'être soulignée.

Le double défi des mutations économiques, c'est de maintenir l'emploi et développer les compétences, pour répondre aux besoins territoriaux.

Pour rappeler quelques informations et données essentielles, à La Réunion il y a plus de 265 000 actifs ayant un emploi, dont 230 000 salariés, et parmi eux plus de 170 000 salariés relevant du privé, répartis entre 22 000 employeurs. Les adhérents de l'AFDAS représentent entre 6 et 8% des employeurs réunionnais et occupent environ 2% des salariés.

L'enjeu de la montée en compétence des salariés a été rappelé. L'Etat investit beaucoup. Autour de l'Etat, il y a bien entendu les acteurs de terrain, comme les OPCO, et d'autres pouvoirs publics comme le Conseil Régional.

8 millions d'euros ont été engagés dans le FNE-Formation en 2020 et 2021. Les OPCO sont en première ligne. Sur ces 8 millions, environ 10% sont dans le périmètre de l'AFDAS.

Le soutien de l'Etat a aussi permis d'arriver à 12 000 apprentis en 2021. Les mesures maintenues jusqu'en 2022 ont notamment permis un coût quasi nul pour les entreprises la première année d'apprentissage.

Parallèlement, la DEETS intervient sur la professionnalisation des organismes de formation. Une action a été lancée cette année pour leur permettre de répondre encore mieux aux besoins des employeurs et des salariés réunionnais, avec une offre adaptée, de qualité, et pérenne.

La prestation conseil Ressources humaines (PCRH) et les reconversions professionnelles sont d'autres exemples de mobilisation de l'Etat à vos côtés. Ces dispositifs d'accompagnement seront développés pendant la conférence.

Pour clore ce balayage rapide, je citerai les études prospectives soutenues par la DEETS et souvent portées, soit par les OPCO, soit par les branches ou filières en lien avec les OPCO.

Sur les deux dernières années, entre 2020 et 2022, la DEETS de La Réunion a ainsi contribué pour plus de 100 000 euros à l'appui de vos branches, en finançant notamment la réalisation de l'étude présentée aujourd'hui et la mise en œuvre d'actions de formation adaptées, hors autres dispositifs d'Etat également mobilisables.

Les données qui seront partagées avec vous aujourd'hui témoignent de l'importance des enjeux, montrent la capacité des acteurs que vous êtes à vous saisir des problèmes et à trouver des solutions adaptées à notre territoire.

Je souhaite que cette conférence puisse susciter ou accentuer votre volonté de lancer de nouveaux projets. Et je veux réitérer le soutien de la DEETS aux côtés de l'AFDAS, pour collaborer et travailler étroitement à la recherche des solutions permettant à votre secteur de prospérer et d'offrir de l'emploi de qualité aux réunionnais.

Je vous souhaite une bonne séquence de travail.